

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

MULTINATIONAL : CEDEAO/CEEAC/UEMOA PROJET D'APPUI AU SECTEUR DU TRANSPORT AERIEN EN AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE

1. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a reçu du Fonds africain de développement (FAD), un don de 3,151 millions d'UC (équivalent à 2,426 millions de F CFA) en vue du financement de certaines activités du Projet d'Appui au Secteur du Transport Aérien en Afrique Centrale et Occidentale (PASTA-CO).
2. L'objectif global du projet est de contribuer à l'essor et à la sécurité du transport aérien en Afrique Centrale et Occidentale par la mise en place de cadres institutionnels et réglementaires communs aux pays des deux sous-régions. Il contribuera notamment à améliorer la sécurité, la sûreté et l'efficacité du transport aérien : (i) en renforçant les capacités institutionnelles des Agences Régionales de sécurité dans la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile ; et (ii) en appuyant les mécanismes de coordination des politiques de transports aériens dans les deux régions.
3. Le projet comprend quatre composantes : (i) Renforcement des capacités et appuis aux Agences Régionales de Sécurité Aérienne ; (ii) Etude et appui institutionnel aux Communautés Economiques Régionales (CERs) pour le suivi et la coordination des projets de transports aériens ; (iii) Appui à la certification et à la mise aux normes des aéroports ; et (iv) Gestion et coordination du projet.
4. L'acquisition des biens et des services des consultants se fera conformément aux Règles et procédures de la Banque en matière d'acquisition. Les modes prévus pour l'acquisition des biens et services de consultants financés par les ressources du don octroyées à la CEEAC sont stipulés ci-après :
 - A. **Biens** : L'acquisition d'équipements des unités de gestion du projet se fera par la procédure de consultation de fournisseurs.
 - B. **Services de consultants** : Les firmes devant réaliser : (i) l'étude pour la mise en place d'un mécanisme de financement pérenne de l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (ASSAC) et, (ii) l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une base de données en Afrique centrale, seront sélectionnées sur la base de listes restreintes de cabinets et la méthode de la sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC). Le recrutement des consultants pour le développement de logiciels spécialisés et les formations suivra la procédure de la Banque en matière de sélection des consultants individuels.

Les dossiers de consultation devraient être disponibles à partir du 1^{er} avril 2016.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et confirmer leur intention, à l'adresse ci-dessous.

Contact :

CEEAC

Secrétariat Général Adjoint, Département de l'Intégration

Physique, Economique et Monétaire

Cellule d'Exécution du Projet

B.P. : 2112 Libreville, Gabon

Tél: (+241) 01 44 47 31 – Fax : (+241) 01 44 47 32

E-mail : secretariat@ceeac-eccas.org ; pasta.co.afrique.centrale@gmail.com